

Arrêté portant mesures de gestion et de restriction des prélèvements d'eau

Du 27 septembre 2026 au 29 octobre 2026



Vous trouverez, sur le lien suivant, un nouvel arrêté préfectoral portant mesures de gestion et de restriction des usages de l'eau dans le département de la Haute-Garonne entrant en application **samedi 26 septembre 2026 (8h00)**. **Il acte le passage en crise de la Garonne en amont de Portet-sur-Garonne.**

La cartographie ainsi que des explications concernant les restrictions sont visibles sur le site de la DDT 31 : <https://atlasddt31.fr/etiages> .